



SUAL : Service Universitaire d'Addictologie de Lyon

CSAPA : Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

1 GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	SAGE-FEMME
Emploi	SAGE-FEMME
Métier	SAGE-FEMME
% temps	20%

2 AFFECTATION

Pôle	Pôle MOPHA
Structure interne (CR - Code et Libellé)	Cr 0152 – Service CSAPA – Budget U
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2006 - CSAPA

3 RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Liaisons hiérarchiques :

- Médecin Chef de pôle
- Médecin Chef de service
- Médecin responsable d'unité

Liaisons fonctionnelles :

- Médecins participant au protocole d'organisation
- Cadres de santé
- Equipes soignantes et d'encadrement des structures en lien avec la coordination du parcours de soin des patients

4 AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Travail en équipe, en repos fixe, sur la base de 40h
- Amplitude horaire : Une journée du lundi au vendredi 8h-18h
- La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service

5 CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le **pôle MOPHA** (Médecine-Odontologie-PHarmacie-Addictologie) est l'un des 10 pôles d'activité du CH Le Vinatier. Pôle transversal, non sectorisé, toutes ses activités et missions se font au profit de l'ensemble de l'établissement et des patients qu'il accueille.



5.1 Trois Unités d'Hospitalisation

- L'Unité de Médecine-SMR possède 9 lits de médecine et 15 lits de SMR. Elle est destinée à la prise en charge des malades présentant une pathologie somatique grave et une affection psychiatrique plus ou moins sévère.
- Les Unités du Service Universitaire d'Addictologie de Lyon, SUAL-HC de 14 lits d'hospitalisation complète et SUAL-HDJ de 17 places d'hôpital de jour, sont ouvertes depuis le 09 décembre 2024 et accueillent les patients en sevrage complexe.

5.2 Unités de consultations

5.2.1 Service Universitaire d'Addictologie de Lyon (SUAL-Consultations)

Le Service Universitaire d'Addictologie regroupe l'équipe ELSA et CLARRA

5.2.2 L'Equipe de Liaison et Soins en Addictologie (SUAL ELSA) et l'unité CLARRA (SUAL-Consultations)

Ces 2 structures ont pour missions de :

- Développer les aspects d'évaluation
- Prendre en charge en addictologie des patients atteints de troubles psychiatriques
- Assurer la coordination des différentes structures lyonnaises réalisant des prises en charges en addictologie
- Développer la recherche biomédicale et l'évaluation des pratiques et des projets en addictologie au niveau lyonnais

5.2.3 L'unité SUAL-CSAPA DETENTION

Les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) accompagnent les personnes présentant des conduites addictives pendant leur incarcération (consultations, prescription des traitements de substitution aux opiacés, etc.) et peuvent également préparer à la sortie. Le CSAPA qui dépend du pôle MOPHA se situe à la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas.

5.2.4 L'unité ECLAH

L'unité ECLAH (Equipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité) est une équipe de coordination, de formation et de recours auprès des personnes et des structures concernées par le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité. Les missions externes se distribuent entre une activité de sensibilisation de la population, de formation des professionnels et de structuration d'un réseau de soin adapté aux besoins du territoire.

Cette unité travaille en lien avec le secteur libéral, les établissements de santé ou médico-sociaux et les associations de patients. Cette équipe reçoit des patients pour des consultations psychologiques et psychiatriques de 3ème ligne ou pour une prise en charge en psychoéducation.

L'unité ECLAH dirige l'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaires pour permettre aux professionnels de santé d'être accompagnés dans les étapes diagnostics ou thérapeutiques en lien avec les patients porteurs de formes complexes

5.2.5 DARJELy

Le dispositif DARJELy (Dispositif d'Accompagnement en Réseau pour l'accès aux soins psychiatriques et addictologiques des Jeunes migrants en Errance à Lyon), en collaboration avec l'association le MAS, a pour mission la



coordination du parcours de soins addictologiques et psychiatriques auprès des jeunes migrants en errance, en lien avec les services d'Action Sociale en lien avec le public ainsi que la PASS Psychiatrique, le SUAL (service Universitaire d'Addictologie de Lyon et le CSAPA SUAL Détention.

5.2.6 La Plateforme Somatique

La plateforme somatique est composée des services suivants : le service de Rééducation-Réadaptation, le service diététique, l'équipe médicale de proximité, la pédicurie et les soins infirmiers. Des consultations médicales spécialisées sont proposées : des consultations de gynécologie et des consultations ORL.

5.2.7 L'Hôpital de jour de Médecine (HDJ-Médecine)

Hôpital de jour de Médecine est de 9 places. Il propose des soins de bilan en demi-journée sur des lignes de soins très précises tel que :

- Nutrition
- Santé bucco-dentaire
- Bilan d'autonomie
- BPCO
- HDJ-CoReSo : dispositif d'accompagnement de patients vers les soins somatiques.

5.2.8 L'Odontologie

Le service d'Odontologie est un centre de ressources et contribue à l'amélioration de l'accès aux soins dentaires des patients suivis en extrahospitalier (CoReSo) et en addictologie.

5.2.9 La PASS

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé sont des dispositifs de prise en charge médico- sociale pour les personnes en situation de précarité (présentant souvent un cumul de facteurs de précarité : précarité de logement, précarité financière, isolement social, difficultés d'ordre psycho-social...) qui ont besoin de soins externes et qui ne peut y accéder en raison de l'absence de couverture sociale

5.3 La Pharmacie à Usage Interne

La pharmacie à usage intérieur (PUI) s'entend de celle qui se situe à l'intérieur d'un établissement de santé dans lequel sont traités des malades (article L. 5126.1 du Code de la santé publique). Sa mission est double :

- Assurer les approvisionnements en médicaments et dispositifs médicaux des services de soins
- Contribuer à leur bon usage et leur sécurité d'utilisation.
- Son rôle est donc essentiel, car elle est au centre même de la prise en charge thérapeutique du patient.

6 DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Accompagne la femme ou le couple avant, pendant et après la naissance, diagnostique et pratique le suivi de la grossesse, l'accouchement et les soins post-nataux, le suivi et les soins du nouveau-né (jusqu'à 28 jours de vie), tant sur le plan médical, que psychologique et social.



7 ACTIVITES PRINCIPALES

- Accueil des personnes (patients, usagers, familles,...)
- Réalise des bilans cliniques d'un patient, spécifique au domaine (entretien/examen, recueil d'information, travail de synthèse, restitution...)
- Réalise des formations aux techniques et procédures de son domaine, et à leur application
- Gère des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)
- Organise, anime et réalise des suivis d'activités spécifiques au domaine d'activité
- Rédige des actes, des documents ou des notes juridiques/réglementaires
- Surveille l'état de santé des personnes (patients, enfants, ...), dans son domaine d'intervention
- Tient à jour des données/des fichiers relatifs au domaine d'activité
- Élabore et met en place des suivis de plans et d'actions de prévention
- Conseille et réalise une éducation thérapeutique, relative à son domaine d'activité
- Pratique l'accouchement normal
- Collabore avec l'équipe médicale dans le respect du cadre de soin et dans une démarche de coordination des actions de soins
- Oriente des patients vers un professionnel en fonction de la prise en charge
- Recueille des données cliniques et des informations utiles à l'élaboration du projet de soins
- Participe à la mise en place, au suivi et à la coordination du projet de soins individualisé
- Assure la transmission d'informations nécessaires au suivi des soins à l'ensemble des partenaires concernés
- Assure le suivi et la bonne tenue du dossier patient informatisé
- Assure les transmissions orales et écrites dans le dossier patient informatisé
- Assure la cotation des actes de son activité
- Participe à l'évolution et aux changements institutionnels
- Participe à des groupes de travail polaire et institutionnel sur l'établissement
- S'inscrit dans la démarche qualité sur le Pôle et l'établissement.

8 ACTIVITES SPECIFIQUES

- Participe en temps qu'intervenant à des activités de groupes et des interventions de prévention
- Organise, établit des liens et coopère avec l'ensemble des partenaires afin de favoriser l'articulation des soins
- Promeut les activités de recherche du SUAL (inclusion des usagers et contribution active à la conception des projets)
- Intervient et présente le CSAPA-SUAL DETENTION lors de congrès et de colloques
- Transmet sa connaissance du patient et fait le lien avec l'équipe pour coordonner les soins
- Met en œuvre les protocoles de recherche interne en cours

9 COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Accueillir et orienter des personnes, des groupes, des publics
- Adapter son comportement, sa pratique professionnelle à des situations critiques, dans son domaine de compétence
- Analyser/évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence



- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
- Choisir et mettre en œuvre les techniques et pratiques adaptées au patient, au regard de son métier/sa spécialité
- Éduquer, conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence
- Évaluer et traiter la douleur des patients
- Identifier/analyser des situations d'urgence spécifiques à son domaine de compétence et définir les actions
- Identifier les informations communicables à autrui en respectant le secret professionnel
- Être force de propositions
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- S'inscrire activement dans les différents projets (patients, unité, Pôle, institution)
- Avoir un intérêt pour la recherche

9.1. Diplôme requis

- Être titulaire du diplôme d'état de sage-femme

9.2. Expérience professionnelle

- Expérience en addictologie

9.3. Connaissances spécifiques attendues

- Connaissance des règles et devoirs des agents de la fonction publique hospitalière
- Avoir l'usage de l'outil informatique
- Avoir le permis B (souhaité)

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle MOPHA		
Modifications apportées par la nouvelle version		
- V01 : Première version		
Rédaction	Vérification	Validation
A. RICHARD Cadre de santé assistant du chef de pôle	F. MARTIN Cadre supérieur de santé	PH DUCHARME Coordonnateur Général des Soins